



Date convocation : 21/02/2025

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2025_08

Séance du vendredi 28 février 2025

Le vingt-huit février deux mille vingt-cinq à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 9

Représentés : 4

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, François RICHE, Hugues MORONI, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Séverine MULPAS, Sandrine ODELOT

Absents représentés : Daniela DOUILLET représentée par Marie-Christine HALLIER, Xavier PRIN représenté par David NEVEUX, Karrim EL ARKOUBI représenté par Sandrine ODELOT, Marine DEPARDIEU représentée par Dominique GARRÉ

Absente excusée : Magali LONGUET

Secrétaire de séance : Sandrine ODELOT

Tarifs des services périscolaires

En préambule, Madame le Maire rappelle les tarifs actuels et rappelle que malgré les différentes augmentations subies chaque année (hausse du prix du repas, de l'électricité et des rémunérations du personnel), ces tarifs n'ont pas évolué depuis plusieurs années :

1 repas : 6€

½ heure de garderie : 0.75€

Elle donne pour comparaison les tarifs de ces services dans les communes rurales voisines et appelle le conseil à prendre une décision quant aux tarifs à appliquer à partir de septembre 2025.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes exprimés

*DÉCIDENT de maintenir le prix du repas à 6€.

*FIXENT le tarif de la garderie à 1€ la demi-heure.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Sandrine ODELOT